

DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE
SYLLABUS: AUTOMNE 2021
ARCHÉOLOGIE 325
GFC HOURS (3-0)

CIVILISATIONS ANCIENNES

Section	Days	Time	Location
LEC 01	TR	3:30-4:45	en ligne, de manière synchrone

Professeur: Gérald Oetelaar	Bureau: ES 862
Téléphone: 403 220 7629	Courriel: gaoetela@ucalgary.ca

Contacte

La meilleure façon de me contacter c'est par courriel puisque je suis auprès de mon ordinateur toute la journée du lundi au vendredi.

Description officielle du cours (en anglais seulement)

The rise and achievements of the earliest civilizations in both the Old and New Worlds. Emphasis will be placed on the civilizations of Mesopotamia, Egypt, India, China, Mesoamerica and the Andes.

Objectifs du Cours

Qu'est-ce que la civilisation? Pourquoi a-t-elle évolué non seulement en Asie Mineure mais aussi en Orient et au Nouveau Monde? Qu'est-ce que les premières civilisations de la Mésopotamie, de l'Égypte, de l'Inde, de la Chine, du Mexique et du Pérou ont en commun? Qu'elle a été l'importance de l'agriculture, du commerce, et de la religion dans le développement des premières civilisations? Pourquoi, parmi la plupart de ces civilisations, retrouve-t-on des travaux d'art qui comptent encore parmi les œuvres les plus remarquables de l'humanité? Ces questions ainsi que d'autres de même intérêt seront discutées au cours de cette brève revue des premières civilisations à travers le monde.

Horaire de nos rencontres en ligne

Section	Heure de rencontre	Jour de rencontre	Lieu de rencontre
LEC 01	3:30 – 4:45	mardi et jeudi	en ligne, de manière synchrone

Objectifs d'apprentissage

A la fin de ce cours, les étudiant(e)s pourront :

- 1) expliquer les approches théoriques portant sur l'étude des civilisations
- 2) décrire et discuter les caractéristiques des civilisations anciennes, notamment celles de la Mésopotamie, de l'Égypte, de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud.
- 3) discuter les accomplissements des anciennes civilisations
- 4) expliquer les facteurs contribuant au début et à la fin des civilisations
- 5) encourager l'emploi du français dans les communications écrites et orales

Prérequis

Aucun sauf une compréhension du français.

Ressources d'apprentissage recommandé seulement

Manuel disponible seulement au bureau du professeur

Time-Life 1987 Les premières civilisations 3000-1500 AV. J.-C. Éditions Time-Life, Amsterdam.

Whitehouse, R., et J. Wilkins 1987 L'aube des civilisations. Bordas, Paris.

J'encourage les étudiants à visiter des sites Internet réputés pour obtenir des informations pertinentes en français sur les civilisations de leur choix.

Besoins Technologiques (le cas échéant)

Afin de réussir leurs expériences d'apprentissage à l'Université de Calgary, les étudiants qui suivent des cours en ligne, à distance et mixtes doivent avoir un accès fiable à la technologie suivante.

- Un ordinateur avec un système d'exploitation pris en charge, ainsi que les dernières mises à jour de sécurité et de logiciels malveillants
- Un navigateur Web actuel et mis à jour
- Webcam (intégrée ou externe)
- Microphone et haut-parleur (intégré ou externe) ou casque avec microphone
- Connexion Internet à haut débit
- Accès au programme ZOOM

Pondération des notes

Examen de mi-session (le 7 oct)	15% (durée d'une heure avec 30 minutes de temps de contingence et une fenêtre de 24 heures pour l'examen)
Mini quiz (5 à 4% chacun)	20%
Travail écrit	20%
Présentation	25%
Participation	20%

Exemptions au Règlement sur les examens et les tests (le cas échéant)

Il n'y a pas d'examen final prévu dans ce cours. Il n'est PAS essentiel de réussir tous les composants pour réussir le cours dans son ensemble. Pour tous les examens à livre ouvert, les étudiant(e)s ont la permission d'accéder aux notes de cours, aux textes électroniques ou aux ressources en ligne, mais ils ne seront PAS autorisés à couper et coller des informations directement à partir de ces sources. Au lieu de cela, les étudiant(e)s DOIVENT répondre aux questions en exprimant leurs idées et celles des autres dans leurs propres mots. Les affectations tardives se verront imposer une pénalité de 5% par jour.

Système de notation

Chaque élément de cours sera pondéré comme ci-dessus et une note finale sur 100 sera calculée. Cela sera ensuite converti en une note alphabétique comme suit :

95–100	A+	75–79.9	B	59–62.9	C-
90–94.9	A	71–74.9	B-	55–58.9	D+
85–89.9	A-	67–70.9	C+	50–54.9	D
80–84.9	B+	63–66.9	C	<50	F

Au cas où vous manquez un élément obligatoire du cours.

Dans le cas où un étudiant manque un examen de mi-session ou un cours en raison d'une maladie, veuillez s'il vous plaît communiquer votre absence au professeur le plutôt possible, préférablement entre 24 et 48 heures de la date.

Les étudiants peuvent être invités à fournir des pièces justificatives pour une exemption/demande spéciale. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter, une absence prolongée d'un cours où la participation est requise, une évaluation de cours manquée, un examen différé ou un appel. Les étudiants sont encouragés à

soumettre des documents qui soutiendront leur situation. Les pièces justificatives peuvent dépendre de la raison indiquée dans leur déclaration personnelle/explication fournie pour expliquer leur situation. Il peut s'agir d'un certificat/documents médicaux, de références, de rapports de police, d'une lettre d'invitation ou d'une déclaration solennelle, etc. La décision de fournir les pièces justificatives qui conviennent le mieux à la situation est à la discrétion de l'étudiant. Les étudiants ne peuvent pas être tenus de fournir des pièces justificatives spécifiques, comme une note médicale.

Les étudiants peuvent faire une déclaration solennelle comme pièce justificative (disponible à ucalgary.ca/registrar). Cela oblige les étudiants à faire une déclaration en présence d'un commissaire à l'assermentation. Il démontre l'importance d'informations honnêtes et précises fournies et constitue une déclaration juridiquement contraignante. Plusieurs commissaires à l'assermentation enregistrés sont disponibles gratuitement pour les étudiants, sur le campus. Veuillez consulter ucalgary.ca/registrar. La falsification de toute pièce justificative sera prise très au sérieux et peut entraîner des mesures disciplinaires par le biais du règlement sur la discipline académique ou de la politique d'inconduite non académique des étudiants.

Réévaluation du travail à terme noté : <http://www.ucalgary.ca/pubs/calendar/current/i-2.html>

Réévaluation de la note finale : <http://www.ucalgary.ca/pubs/calendar/current/i-3.html>

Norme de référencement

Pour le travail écrit présenté dans ce cours, la méthode acceptée pour référencer le travail des autres sera le SAA Style Guide: https://documents.saa.org/container/docs/default-source/doc-publications/style-guide/saa-style-guide_updated-july-2018c5062f7e55154959ab57564384bda7de.pdf?sfvrsn=8247640e_6

Déclaration de-reconnaissance des terres

Nous travaillons dans le territoire traditionnel des peuples du Traité 7, qui comprend la Confédération des Pieds-Noirs y compris les membres des Premières Nations Siksika, Piikani et Kainai; la Première nation Tsuu t'ina et les Stoney Nakoda, qui comprennent des membres des Premières nations Chiniki, Bearspaw et Wesley. La ville de Calgary abrite également la nation métisse de l'Alberta, région III.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE (en anglais)

ACADEMIC ACCOMMODATIONS

Students seeking an accommodation based on disability or medical concerns should contact Student Accessibility Services; SAS will process the request and issue letters of accommodation to instructors. For additional information on support services and accommodations for students with disabilities, visit <https://live-ucalgary.ucalgary.ca/student-services/access>. Students who require an accommodation in relation to their coursework based on a protected ground other than disability should communicate this need in writing to their Instructor or the Department Head. The full policy on Student Accommodations is available at <https://www.ucalgary.ca/legal-services/university-policies-procedures/accommodation-students-disabilities-procedure>.

ACADEMIC MISCONDUCT

“Academic Misconduct” includes such things as cheating, falsification, plagiarism, unauthorized assistance, and failure to comply with exam regulations or an Instructor’s expectations regarding conduct required of Students completing academic assessments. Students who participate in, or encourage the commission of, Academic Misconduct will be subject to disciplinary action which could include Probation, Suspension, or Expulsion from the University. For information on academic misconduct and its consequences, please see the University of Calgary Calendar at <https://www.ucalgary.ca/pubs/calendar/current/k-3.html>

Further support on academic integrity is available at: <https://ucalgary.ca/student-services/student-success/learning/academic-integrity>

INSTRUCTOR INTELLECTUAL PROPERTY

Course materials created by professor(s) (including course outlines, presentations and posted notes, labs, case studies, assignments and exams) remain the intellectual property of the professor(s). These materials may NOT be reproduced, redistributed or copied without the explicit consent of the professor. The posting of course materials to third party websites such as note-sharing sites without permission is prohibited. Sharing of extracts of these course materials with other students enrolled in the course at the same time may be allowed under fair dealing.

FREEDOM OF INFORMATION AND PROTECTION OF PRIVACY ACT

Student information will be collected in accordance with typical (or usual) classroom practice. Students' assignments will be accessible only by the authorized course faculty. Private information related to the individual student is treated with the utmost regard by the faculty at the University of Calgary.

COPYRIGHT LEGISLATION

All students are required to read the University of Calgary policy on Acceptable Use of Material Protected by Copyright (<https://ucalgary.ca/legal-services/university-policies-procedures/acceptable-use-material-protected-copyright-policy>) and requirements of the copyright act (<https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/C-42/index.html>) to ensure they are aware of the consequences of unauthorized sharing of course materials (including instructor notes, electronic versions of textbooks, etc.). Students who use material protected by copyright in violation of this policy may be disciplined under the Non-Academic Misconduct Policy.

SUPPORT AND RESOURCES:

Please visit the Registrar's website at: <https://www.ucalgary.ca/registrar/registration/course-outlines> for additional important information on the following:

- Emergency Evacuation/Assembly Points
- Wellness and Mental Health Resources
- Student Success Centre
- Student Ombuds Office
- Student Union (SU) Information
- Safewalk